

Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société One Tech Holding qu'il a demandé à ladite société d'informer le marché de l'état d'avancement du projet de restructuration du groupe One Tech et de donner suite au communiqué de presse publié par la société en date du 02 Septembre 2024.

En réponse, la société One Tech Holding a présenté le communiqué suivant :

« Dans son communiqué du 02 septembre 2024, la Société ONE TECH HOLDING annonçait que son Conseil d'administration du 27 août 2024 avait acté le principe de séparation des deux principaux pôles du Groupe – le pôle Mécatronique et le pôle Câbles – et avait décidé d'engager une **réflexion approfondie** afin d'en définir les modalités les plus optimales.

Conformément à cette orientation, cette réflexion est toujours en cours. Elle porte notamment sur les aspects stratégiques, opérationnels, juridiques, sociaux et financiers d'une éventuelle séparation, avec pour objectif de constituer des entités homogènes, capables de se développer de manière indépendante tout en valorisant les synergies existantes.

Dans ce cadre, la Société prévoit également de **consulter ses principaux partenaires** ultérieurement.

Les conclusions de cette phase d'étude seront soumises à l'examen d'un prochain Conseil d'administration. La Société informera le Conseil du marché Financier en temps utile, dès qu'une décision définitive aura été prise. »